

Identification du poste	
Intitulé du poste	Coordinateur jeunesse (H/F)
Direction	Direction de l'Attractivité et du Développement des Territoires
Service	Unité jeunesse et projets transversaux
Cellule / COR / Collège / Secteur	
Résidence administrative	Le Puy-en-Velay
Type d'emploi	Titulaire ou contractuel

Informations administratives	
Cadre d'emplois	Rédacteurs territoriaux
Grades	Tous les grades
Métier	Coordinateur jeunesse
Groupe de fonctions	B2
Sujétions spéciales	Non
NBI (titulaire uniquement)	Non
Temps de travail	Complet

CONTEXTE

Au sein du Conseil Départemental de la Haute-Loire, la Direction de l'Attractivité et du Développement des Territoires (DADT) conduit les politiques publiques relatives au Développement Durable, à la Culture, aux Patrimoines, aux Sports, à l'Éducation, à l'Environnement et aux Solidarités Territoriales. Elle porte directement 4 défis (1,4,6 et 7) de la feuille de route de la collectivité (CAP 2030). Multithématique, elle construit sa dynamique sur une logique de projets, de partenariats et de coopération.

Composante de la DADT, la Direction déléguée Éducation et Coopération assure le pilotage des politiques départementales en matière de collèges, de jeunesse, de solidarité territoriale et de développement des services dans les territoires (santé, jeunesse, etc.).

À ce titre, elle met en œuvre le **Plan Ambition Collèges 2025-2035 « Pour l'Éducation et la Cohésion Territoriale »**, qui constitue le cadre stratégique de la politique éducative du Département. Ce plan vise à fédérer l'ensemble des acteurs concernés afin de permettre aux jeunes Altigériens de bien grandir en Haute-Loire et de garantir un accès équitable à un service éducatif de qualité sur l'ensemble du territoire, leur permettant de réussir à la hauteur de leurs ambitions.

Cette démarche transversale positionne le collège comme un levier d'aménagement du territoire et de développement des services de proximité. Elle s'inscrit également dans une politique éducative et jeunesse plus globale, visant à accompagner les jeunes tout au long de leur parcours, à favoriser leur épanouissement, leur engagement et leur ouverture sur le monde.

Dans ce cadre, le poste contribue à la conception, à la coordination et à la mise en œuvre de la politique éducative du Département, en particulier de son volet Jeunesse. Cette mission est exercée au sein de l'Unité Jeunesse et Projets transversaux, en lien étroit avec les référents thématiques des directions opérationnelles.

Description des missions :

Mettre en œuvre les orientations politiques départementales en les traduisant en actions opérationnelles sur le volet Jeunesse du Plan Ambition Collège, en articulation avec les politiques sectorielles associées et le Schéma Départemental des Services aux Familles ;

Animer des temps d'échanges, de réflexion et de concertation avec les partenaires afin de contribuer à l'élaboration de propositions et à l'évolution des actions en direction des publics jeunes :

- Développer et entretenir les partenariats institutionnels, notamment avec la CAF, l'Éducation nationale et le Service Départemental de la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport ;
- Assurer la coordination avec les chargés CTG des EPCI et/ou des communes du territoire ;
- Piloter les relations avec les fédérations d'éducation populaire, incluant l'instruction, le suivi administratif et financier de leurs projets.

Gérer l'appel à propositions à destination des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) :

- Assurer la communication et la diffusion de l'appel à propositions auprès des structures concernées ;
- Accompagner les porteurs de projets (ACM), en apportant conseil et appui méthodologique tout au long de la démarche ;
- Analyser et instruire les propositions reçues, en veillant à leur conformité aux orientations et critères définis ;
- Assurer le suivi administratif et financier des projets, incluant l'élaboration des conventions et le suivi des paiements ;
- Contribuer à la réflexion sur les évolutions du dispositif, en proposant des ajustements et des axes d'amélioration ;
- Évaluer et valoriser les projets soutenus, notamment à travers le suivi des résultats et la diffusion des bonnes pratiques.

Gérer les autres dispositifs départementaux en faveur de la jeunesse :

- Assurer la gestion et le suivi des dispositifs d'aides au BAFA et au BAFD, depuis l'instruction des demandes jusqu'au versement des aides ;
- Évaluer l'efficacité et l'impact des dispositifs, en s'appuyant sur des indicateurs de suivi ;
- Valoriser les actions et dispositifs mis en œuvre, notamment par la communication des résultats et la diffusion des initiatives auprès des partenaires et des publics.

Piloter, en concertation avec les élus, et animer les collèges du Conseil Départemental des Jeunes, incluant la définition des orientations du mandat ainsi que la préparation et la mise en œuvre des actions.

Gérer et animer la plateforme dédiée aux stages de 3^{ème} :

- Développe et entretient un réseau de partenaires pour qu'ils offrent des terrains de stage
- Assure le bon suivi administratif et contribue à sa valorisation
- Participe également à l'amélioration continue de la plateforme

Co-organiser, en lien avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Semaine de l'Industrie, incluant la mise en relation des collèges avec les entreprises du territoire.

Accompagner les acteurs thématiques pour une meilleure prise en compte du public jeune dans les actions de médiation.

Elaborer, mettre en œuvre, suivre et participer à des projets transversaux, dans le cadre d'équipes projets constituées. A ce titre, développer l'utilisation des outils d'intelligence collective.

Répartition du temps de travail estimatif :

- Politique jeunesse : 70 %
- Élaboration et mise en œuvre de projets transversaux : 20 %
- CDJ : 10 %

COMPÉTENCES REQUISES

Niveau requis : Bac + 2 Développement et animation de projets territoriaux ou DEJEPS Développement de Projets Territoires et Réseaux

Formation et qualifications nécessaires :

- Titulaire du permis de conduire en cours de validité

Compétences techniques

- Connaissance du fonctionnement des Accueil Collectifs de Mineurs, des collectivités locales
- Connaissance des politiques jeunesse européennes, nationales et locales
- Maîtrise de la législation des Accueils Collectif de Mineurs
- Bonne connaissance des publics enfance et jeunesse
- Expérience en mise en œuvre de projets et capacité à en analyser les enjeux et les implications
- Suivi financier de projets

Compétences transversales

Organisationnelles :

- Travail en transversalité
- Veille sur des démarches existantes similaires

Personnelles :

- Capacité à faire preuve d'initiative, à s'organiser dans un cadre autonome, à ordonner les priorités
- Aptitudes à rendre compte à l'encadrement
- Capacité à prendre du recul
- Aisance dans l'expression écrite
- Capacité à se situer comme force de proposition, à contribuer à la recherche de solutions
- Capacité d'adaptation
- Sens des réalités

Relationnelles :

- Sens de l'écoute et de la pédagogie,
- Capacité à travailler en équipe

ORGANISATION PERMETTANT L'EXERCICE DES MISSIONS

Positionnement hiérarchique : Responsable Unité Jeunesse et Projets Transversaux

Niveau d'intégration dans une équipe : en équipe

Relations fonctionnelles :

En interne :

- ensemble des services du Département

En externe :

- avec les acteurs locaux (ACM, fédérations éducation populaire, associations, etc)
- avec les partenaires institutionnels (CAF, Education nationale- DDCE notamment)
- avec les territoires (EPCI)

AUTONOMIE

- Haute

SPECIFICITES DU POSTE

Organisation du temps de travail :

- Poste à temps complet
- Déplacements fréquents sur le territoire départemental
- Flexibilité dans la gestion du temps (de façon ponctuelle réunions en soirée / changement d'ATT)
- Télétravail 2 jours maximum/semaine

Territoire d'exercice : Principalement le Département de la Haute-Loire